



Comité de défense Ligne des Alpes **Délibération de l'association NOSTERPACA**

PREAMBULE :

NOSTERPACA agit en faveur de transports publics fiables, performants, efficaces en Région Provence Alpes Côte d'Azur. En particulier, son action vise au désenclavement, humain et économique, des Alpes du Sud, notamment des Hautes Alpes, en s'affranchissant définitivement du verrou du Montgenèvre grâce à la réalisation du maillon ferroviaire transfrontalier manquant entre la ligne des Alpes et l'actuel réseau italien pour rejoindre Turin.

Ses propositions visent à diminuer la part du mode routier dans les déplacements de personnes et les transports de marchandises, en développant et améliorant les modes alternatifs.

Elles sont par ailleurs conformes aux orientations du plan « investir pour la France » présenté le 09 juillet 2013 : *modernisation du réseau ferroviaire existant, décongestion des axes les plus encombrés et performance de la desserte terrestre des Grands Ports Maritimes.*

CONSIDERANT :

L'importance stratégique de la ligne ferroviaire des Alpes dans l'aboutissement des objectifs ci-dessus rappelés ;

La nécessité de l'égalité de traitement des territoires ;

L'inadaptation de l'offre en matière de transports collectifs pour permettre la mobilité du travail, des étudiants et des scolaires.

La nécessité de favoriser le report modal écologique ;

La circulaire 5679/SG du 25 septembre 2013 rappelant les orientations du plan « investir pour la France » adressée par M. Jean-Marc AYRAUT, alors 1er Ministre, à Mesdames et Messieurs les Préfets de Région dans un volet « Mobilité Multimodale » des Contrats de Plan Etat-Régions 2014-2020 ;

Les documents de l'UE (livre blanc) visant à une offre de déplacements avec des transports collectifs propres et efficaces ;

DECISION :

L'association NOSTERPACA décide de participer aux actions proposées par **le comité de défense de la ligne des Alpes** créé à Briançon le 20 novembre 2014 ;

NOSTERPACA établira des relations avec l'ensemble des partenaires institutionnels, politiques et associatifs qui partage cet objectif.

Fait à Pertuis le 25 novembre 2014

Le Président Gilbert SOULET

ASSOCIATION LOI 1901 N° W 133014919

Membre de France Nature Environnement Provence Alpes Côte d'Azur

e-mail : nosterpaca@orange.fr

Site : <http://nosterpaca.org>

Secrétariat : 06 08 89 75 54

